

FICHE DESCRIPTIVE

ACTION DE FORMATION

Gérer les marchés privés

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours - 14 heures

Tarif

392.00€ HT soit 470.40€ TTC par participant

Public

Dirigeants et chefs d'entreprise, conducteurs de travaux et chargés d'affaires, responsables d'exploitation ou responsables de chantier, responsables administratifs et financiers intervenant sur le suivi des marchés, assistants travaux ou assistants administratifs impliqués dans la gestion contractuelle des chantiers et toute personne amenée à négocier, rédiger, suivre ou gérer des marchés privés dans l'entreprise

Pré-requis

Aucun

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

La formation est basée sur des apports théoriques ciblés et des études de cas.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'Intervenant

Formateur expert en gestion administrative et règlementaire.

Informations complémentaires

Aucun prérequis technique n'est requis

Savoir identifier les différents types de marchés, les acteurs, les contrats est souhaitable.

Enjeu

Les marchés privés constituent le cœur de l'activité des entreprises du bâtiment et engagent fortement leur responsabilité juridique et financière. Cette formation vise à sécuriser les relations contractuelles avec les maîtres d'œuvre et les partenaires, à prévenir les litiges et à mieux maîtriser les risques liés aux devis, contrats, avenants et délais. Elle permet également d'optimiser la gestion des chantiers, de défendre les marges de l'entreprise et de professionnaliser les pratiques face à des clients de plus en plus exigeants.

Objectif professionnel

- ✓ Sécuriser la contractualisation des marchés privés
- ✓ Identifier et prévenir les principaux risques juridiques, financiers et opérationnels propres aux marchés privés
- ✓ Maîtriser les obligations et responsabilités des différents acteurs du chantier

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Rédiger un devis en conformité avec les obligations
- ✓ Comprendre l'utilité des différents documents contractuels et leur articulation
- ✓ Relever les points importants des documents contractuels afin d'analyser le bien-fondé de la candidature de l'entreprise et les points litigieux.

Contenu

Jour 1 – Les pièces contractuelles des marchés publics

- Les différentes mentions obligatoires devant figurer sur les devis sous peine de sanction
- Les conditions générales de l'entreprise
- Présentation des différents taux de TVA

Jour 2

- Présentation de la hiérarchie des documents contractuels : AE / CCAP / CCAG / CCTP / devis / DPGF / etc.
- Les pièces contractuelles qui régissent les marchés privés lorsqu'elles sont référencées au contrat et leur utilité
- Les points d'alertes (clause de variation des prix, pénalités, retenues de garanties, etc.)

Critères et modalités d'évaluation

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

